

MODIFICATION DE CERTAINS TARIFS
D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

L'an deux mille neuf, le 3 février, à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de CAROMB, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du Conseil de la Mairie, en session ordinaire du mois de février et sous la présidence de M. Léopold MEYNAUD, Maire

Date de convocation : 30 janvier 2009

Nombre de membres élus : 23 (2 démissions effectives le 27 mars 2008)

Nombre de membres convoqués : 21

Etaient présents : (16) M. Léopold MEYNAUD, Maire ;

M. Richard BELLET, M. Jean Claude ALLEGRE, M. André SIGNOURET, Mme Danielle MICHEL, M. Daniel FAVETIER, Adjoint ;

M. Jean Claude FREYCHET, Mme Christine TRAMIER, Mme Sylviane MAUTOUCHET, M. Fabien MONTANARI, M. Gines CEREZUELA, M. Gilles ROGIER, Mme Karine PEBRE, Mme Claire PHILIPPE, M. Eric SALVI, M. Gérard MARCELLIN.

Etaient absents : (5) M. Joaquim BRUNET, Adjoint (excusé), Mme Isabelle BRUSSET (excusée), M. Thierry BLOUVAC (procuration à M. Bellet), M. Pierre VALLET (procuration à M. Montanari), Mme Béatrice VIAL (procuration Mme Mautouchet).

Secrétaire de séance : M. Gérard MARCELLIN.

Assistait également à la réunion : M. Xavier ROBERT, Directeur Général des Services

Date d'affichage : 5 février 2009.

Monsieur le 1^{er} Adjoint expose au Conseil Municipal que l'ensemble des tarifs d'occupation du Domaine Public a fait l'objet d'un réexamen approfondi par un groupe de travail d'élus qui ont proposé une réactualisation de certains tarifs de la manière suivante :

REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
<i>Type d'occupation du domaine public</i>	<i>Tarifs actuels</i>	<i>En vigueur au 1er Janvier 2009</i>
Véranda (Terrasse couverte et isolée)	10 € le m ² par an	18 € le m ² par an
Terrasse couverte (non isolée) de + de 10 m ²	200 € par an (forfait)	16 € le m ² par an
Terrasse à l'air libre (non couverte et non fermée) de - de 10 m ²	50 € par an (forfait)	15 € le m ² par an
Terrasse à l'air libre (non couverte et non fermée) de 10 à 50 m ²	100 € par an (forfait)	100 € par an (forfait)
Terrasse à l'air libre (non couverte et non fermée) de + de 50 m ²	150 € par an (forfait)	150 € par an (forfait)
Camion pizza	400 € par an (forfait)	5 € par jour d'occupation (selon programme annuel défini en début d'année : Nbre de jours par semaines x 52 semaines)
Emplacement NU sur marché	1 ou 2 €	2 € par jour
Supplément Branchement EDF sur marché		1 € par jour

Emplacement occasionnel sur marché pour vente de production locale	gratuit pour les Carombais	Tarifs marché si plus de 5 fois/an
Emplacement FORAIN de - de 25 m ²		50 € par jour
Emplacement FORAIN de 26 à 50 m ²		100 € par jour
Emplacement FORAIN de + de 50 m ²		150 € par jour
PETIT CIRQUE (- 100 places)	8 €	60 € par jour
GRAND CIRQUE (+ 100 places)	8 €	80 € par jour
Plus value pour branchement électrique à partir de 30 Ampères la phase		2 € par jour
Emplacement HEBERGEMENT FORAIN sur Aire d'accueil		20 € par jour
Autres petits spectacles type GUIGNOL		20 € par jour
CAMIONS Vente OUTILLAGE ou autres ventes au déballage		40 € par jour
Occupation de voirie VEHICULE (<i>déménagement, etc...</i>)		20 € par jour
Occupation du domaine public pour ECHAFFAUDAGE		5 € par jour
Occupation de voirie BENNE pour TRAVAUX		15 € par jour
EXPOSANT en extérieur (hors brocante et braderies)		2 € par jour par tranche de 3 m. linéaire
EXPOSANT dans une salle communale (hors brocante et braderies)		3 € par jour par tranche de 3 m. linéaire
EXPOSANT (hors Caromb) pour Brocante et autres braderies		10 € par jour pour un emplacement
EXPOSANT (de Caromb) pour Brocante et autres braderies		5 € par jour pour un emplacement
Location de la salle des fêtes	Non Carombais	1 000 € par jour
	Carombais	800 € par jour
	Association	700 € par jour
	Association pour LOTOS	10 € par jour pour le 1er, 50 € dès le 2d
	Agent Communal	400 € par jour
Location de la salle des Pénitents (Week-end)	Particulier ou association de CAROMB	80 € (samedi et dim.)
Location de la salle des Pénitents (A la journée)	Particulier, association ou entreprise	60 € / jour
Location de la salle des Pénitents (Semaine)	Non Carombais	80 € / jour ou 200 € / semaine (du lundi au vendr.)
	Carombais	60 € / jour ou 125 € / semaine (du lundi au vendr.)
	Association	60 € / jour ou 125 € / semaine avec 5 jours de gratuité par an (du lundi au vendr.)
	Agent Communal	30 € / jour ou 100 € / semaine (du lundi au vendr.)

Il rappelle ensuite pour mémoire les autres tarifs applicables sur la Commune de Caromb :

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE (Inchangés)

- Le carnet de 10 tickets-repas : **64 euros, soit 6,40 euros le repas**

ETUDES SURVEILLEES

- Par jour et par enfant : **2 euros**

ABONNEMENTS SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT (Inchangés)

- Montant de la caution : **80 euros**

PHOTOCOPIES (Inchangés)

- Page simple : **0,30 euros**
- Extrait du Plan cadastral ou extrait de matrice cadastrale (aux seuls propriétaires, notaires et huissiers): **2 euros**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de Monsieur le 1^{er} Adjoint et après en avoir délibéré,

DE C I D E :

DE FIXER et/ou de rappeler les tarifs d'occupation du Domaine Public Municipal pour l'année 2009 comme exposés ci-dessus.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

Au registre sont les signatures.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

A CAROMB, Transmise le 5 février 2009.

Le Maire,
Léopold MEYNAUD